



CENTRE NATIONAL DE LA CHANSON DES VARIÉTÉS ET DU JAZZ

Flash Info - Déc. 2005

Chers affiliés,

Nous vous adressons ce jour notre second « Flash Info » nouvelle version. Utilisant l'e-mail, il a pour objectif de garder mensuellement le contact avec vous. Il vient en complément de la « Lettre Info » et de son format papier dont le premier numéro de 2006 vous sera adressé par voie postale, dans les premiers jours de février 2006 et à raison de 4 numéros par an.

Nous vous souhaitons une très belle fin d'année et de joyeuses fêtes,
Toute l'équipe du CNV.



A vos agendas !

15 décembre Conseil d'Administration - Notons que le versement des aides votées est à prévoir pour la dernière semaine de janvier 2006.

12 janvier **Commission 45 / CNV**

25 janvier **Commission 6 / CNV**

02 février **Commission 3 / CNV**

07 février **Commission 2 / CNV**

09 février **Commission 7 (initialement prévue le 1^{er} mars) – Date limite de remise des dossiers de**

demandes d'aides le jeudi 12 janvier.

23 février **Commission 45 / CNV**

28 février **Commission 1**

Tout le calendrier du CNV : <http://cnv.fr/nav:calendrier>

Le **calendrier 2006 des réseaux de promotion** en régions est désormais disponible ! <http://cnv.fr/nav:reseaux-regions>

Le **calendrier 2006 des commissions** est désormais disponible : <http://cnv.fr/nav:commissions>

Le 19 janvier 2006 : le CNV organisera un "atelier projet" dans le cadre des **Biennales Internationales du Spectacle** qui se tiendront à Nantes, les 18 et 19 janvier prochain. L'objet de cet atelier sera : **"Equipements Musiques Actuelles et Délégation de Service Public"** et aura pour objectif de valoriser des connaissances et des expériences. Les inscriptions à cet "atelier projet" seront possibles les 18 et 19 janvier via les bornes mises à disposition sur le salon. Le CNV tiendra également un stand destiné aux 4000 visiteurs attendus entre 9h30 et 19h00.

Le 20 janvier 2006 : première rencontre avec le spectacle vivant québécois : Dans le cadre du cycle de rencontres organisées par le CNV et le **Bureau Export**, la première rencontre avec des professionnels du spectacle vivant québécois aura lieu De 15 h 00 à 17 h 00, dans les locaux du CNV, 9 boulevard des Batignolles - 75008 PARIS. L'objet de cette réunion est de faciliter les démarches des professionnels français voulant organiser des concerts et tournées au Québec et d'identifier les spécificités et stratégies pour travailler dans ce pays. L'ordre du jour comprendra donc :- une rapide présentation des particularités du marché québécois - la description du spectacle vivant dans ce pays : réseau de salles, principaux événements, festivals...Le Bureau Export remettra sur place une liste de contacts locaux utiles à la réalisation de projets. Pour participer à cette réunion, contact : fabienne.legall@cnv.fr / 01.56.69.11.44.

Le 31 janvier 2006 : Le 31 janvier 2006, le CNV organisera, en partenariat avec la CPNEFSV, **une table-ronde** qui aura pour thème **La formation professionnelle des artistes - chanteurs et musiciens**. Cette table ronde initialement prévue le 14 décembre prochain a été décalée suite à l'annonce de la convocation de la première réunion du Conseil Supérieur des musiques actuelles. Rendez-vous donc le 31 janvier 2006 dans les locaux du CNV. Pour vous inscrire et obtenir la note de cadrage : cnv.formation@cnv.fr.

De par ses missions et ses responsabilités, le CNV souhaite contribuer à la structuration et à la professionnalisation du secteur en améliorant l'offre de formation professionnelle existante. L'objectif recherché est de la rendre plus lisible et de veiller à son adéquation avec les besoins des artistes et des entrepreneurs de spectacles.

Dans cette perspective, le CNV a pris l'initiative de co-organiser avec la CPNEF-SV, une table ronde sur la formation professionnelle des artistes de la chanson et des musiques jazz, rock, traditionnelles, électroniques et de leurs déclinaisons en de multiples répertoires.

Afin de préparer la table ronde et d'identifier ses principaux enjeux, une note de cadrage a été établie par un groupe de travail issu de la commission n°3 « Structuration et développement professionnel » du CNV. La CPNEF-SV en a assuré la rédaction. Les débats de la table ronde permettront de la compléter et d'en valider, ou non, les orientations.

La formation professionnelle des artistes - Chanteurs et Musiciens -

10 h	Accueil
10 h 15	Ouverture des débats
	Daniel Colling , Président du CNV Geneviève Meley-Othoniel , Chef de bureau de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle de la DMDTS Colette Chardon , Secrétaire Générale de la CPNEF-SV Carole Zavadski , Déléguée générale de la CPNEF-SV
10 h 45 - 12 h 30	L'entrée dans le métier : état des lieux
	Ce premier débat sera animé par Marc Slyper, Administrateur et Président de la commission n°3 « Structuration et développement professionnel » du CNV. Seront présents à la tribune : Julien BASSOULS , Directeur de Life Live et membre de la commission n°3 du CNV Daniel BEAUSSIER , Président de la FNEJ/IMA Stéphane SANSEVERINO , Artiste Débat / discussion avec la salle
12 h 30 - 14 h 00	Pause déjeuner (libre)
14 h 00 - 15 h 45	Les enjeux de la formation professionnelle des artistes : objectifs, modalités, contenus et validation
	Ce second débat sera animé par Stéphan Le Sagère, Membre de la commission n°3 « Structuration et développement professionnel » du CNV. Seront présents à la tribune : Philippe ALBARET , Directeur du Coach Marc LEONARD , Directeur de TEMAN et Président de la Commission Musiciens à l'AFDAS Philippe GAUTHIER , Musicien, interprète et formateur, SNAM Débat / discussion avec la salle
16 h	Conclusion générale : Antoine MASURE , Directeur du CNV



Ayez le réflexe cnv.fr !

Pour mieux vous servir :

- Sont désormais en ligne tous les **relevés de décisions** du Conseil d'Administration : <http://cnv.fr/nav:releves>
- Sont désormais en ligne, tous les **communiqués de presse** du CNV : <http://cnv.fr/nav:cnv-communiques>



Le Focus du mois !

Un nouvel outil à votre disposition !

Un nouvel outil est mis à disposition des demandeurs d'aides pour faciliter le montage de leurs dossiers. Voir sur <http://cnv.fr/contenus/doc/aides/com-45/production.xls> <<http://cnv.fr/contenus/doc/aides/com-45/production.xls>>

ATTENTION ! Vous devez impérativement utiliser ce nouveau document et ne plus faire usage de l'ancienne version car les dossiers transmis sous l'ancien format ne pourront pas être instruits.

Comme auparavant, merci de nous faire parvenir les formulaires de demandes d'aides par courrier ou par fax **et les annexes budgétaires par mail com45@cnv.fr** <<mailto:com45@cnv.fr>>

Pour toutes questions, merci de contacter : Cathy Damour :
Tél: 01 56 69 11 30 / cathy.damour@cnv.fr <<mailto:cathy.damour@cnv.fr>>



Réorganisation de la commission 7 « Activités des salles de spectacles » !

Deux sujets importants concernent la mise en œuvre des programmes de la commission n°7 « Activités des salles de spectacles » du CNV.

- Le premier sujet concerne l'organisation interne du CNV :

A compter du 1^{er} janvier 2006, le découpage des secteurs opérationnels du CNV sera modifié.

La commission n°7 relèvera, à compter du 1^{er} janvier 2006, d'un nouveau secteur opérationnel, dénommé « Salles de spectacles », qui remplacera l'actuel secteur « Equipement » et coiffera également la commission n°6 « Aménagement et équipement des salles de spectacles ».

Ce nouveau secteur sera placé sous la responsabilité de Denis TURMEL, assisté de Nathalie KUHN, qui deviendront ainsi, à compter du 1^{er} janvier, les interlocuteurs des affiliés pour le traitement des dossiers « Commission n°6 » et « Commission n°7 ».

- Le deuxième sujet concerne la suspension temporaire du programme « diffusion » de la commission N°7 :

Sur proposition du Comité des programmes, le Conseil d'administration du 15 décembre a décidé de suspendre provisoirement le programme « diffusion » de la commission n°7, et cela, pour la première commission de l'année 2006.

Le constat est partagé par les porteurs de projets et les instances du CNV : il s'avère nécessaire de réaménager partiellement ce programme, d'en préciser les objectifs et les critères, et d'en simplifier les conditions d'accès.

Ce travail sera engagé dès les premières semaines de l'année 2006, avec l'objectif d'aboutir à échéance du premier Conseil d'administration fixé au 23 mars.

En tout état de cause, les grands principes de l'intervention du CNV (aides sélectives à l'activité, et non aides structurelles au fonctionnement) ne seront pas remis en cause.

Dans l'immédiat, il vous faut donc retenir :

- **Que vous ne pourrez pas faire de demandes d'aides à la diffusion en vue de la première commission n°7 de l'année 2006, dont la date a été définitivement arrêtée au jeudi 9 Février 2006.**
- **Qu'en revanche, vous pourrez déposer des demandes d'aides à la création ou à l'activité « premières parties » devant cette même commission, les dossiers devant être remis avant le jeudi 12 janvier 2006.**

La relance du programme diffusion est prévue dès le 2^e trimestre 2006.



Le renouvellement de vos licences !

Suite...

Compte tenu de l'importance de la détention de vos licences et des enjeux au regard des aides susceptibles d'être demandées et accordées, le CNV va généraliser l'envoi d'un courrier d'alerte, à chacun de ses affiliés, six mois avant la date d'échéance des licences. Suite à ce courrier, trois situations peuvent toutefois se présenter :

<http://cnv.fr/nav:affiliation-pieces-3>

Dans ce cadre, le 27 octobre dernier, l'article 7.3 du règlement intérieur relatif à la suspension de l'affiliation a été modifié : <http://cnv.fr/nav:cnv-reglement>

A ne pas manquer !

"Des lieux pour les musiques actuelles", un ouvrage pratique et technique pour tout savoir sur la construction et la réhabilitation des lieux de musiques actuelles. Ce livre a été rédigé et coordonné par les professionnels du CNV. [En savoir plus](#)

DES LIEUX pour les musiques actuelles
Construire, réhabiliter

DES LIEUX pour les musiques actuelles

Un ouvrage pratique et technique

Un outil unique

DES LIEUX pour les musiques actuelles
Construire, réhabiliter

125 pages - Réf. : DE 452 - 59 € - ISBN : 2-84130-571-6

Extrait du sommaire

I - Définir son projet

- I-1 Environnement, organisation et économie de la diffusion des spectacles de musiques actuelles
- I-2 Typologie sommaire des lieux (missions, activités, modalités de fonctionnement, économie)
- I-3 Propositions pour l'élaboration d'un projet d'édifice

2 - Cahier des charges technique

- II-1 Valeurs générales de référence (volumes, surfaces, problèmes techniques, modularité, pluridisciplinarité, choix de réhabilitation)
- II-2 Critères indépendables à la norme fonctionnelle d'une salle de moins de 300 places
- II-3 Critères pour une salle de 300 à 700 places
- II-4 Critères pour une salle de 700 à 1 500 places
- II-5 Critères pour une salle de plus de 1 500 places
- II-6 Critères indépendables à la norme fonctionnelle de leur de répétition et d'enregistrement

Établissement public, industriel et commercial sous tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication, le Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz (CNV) conseille et accompagne les collectivités territoriales dans la réalisation de leurs projets d'équipement et d'aménagement de salles de spectacle.

La rédaction et la coordination de l'ouvrage ont été confiées à Denis THUREL (CNV) assisté d'Isabelle SOUQUET (Agence OZONIS) et pour la réalisation des tables des matières techniques, à Christian TOGELER et Michel MARTIN (CNV).

CNV - 18 boulevard des Capucines
75009 - PARIS
www.cnv.fr



Service communication : Frédéric Rosenthal : 01 56 69 11 40
frederic.rosenthal@cnv.fr / fax : 01 53 75 42 61 / <http://www.cnv.fr>